RNAL DE ROUB!

Un an, 50 francs. — Nord, Pas-tle-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais le poste en sus.

Le prin des abonnements est payable d'e wance. — Tout abonnement continue jusqu'd réception d'anne contraire.

50. - Six mois, 26 fr. - BUREAUX: A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42 Directeur : ALFRED REBOUX

AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

9 bis. - A Paris, chez MM. Havas, Laffitz et C*, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 17 DÉCEMBRI #1887

PROGRAMME D'AFTAIRES

La Déclaration ministérielle a été ce qu'olle pouvait être, une seconde édition du Message présidentiel, une nouvelle exhortation adressée à la Chambre de s'occuper des intérêts du pays et de facre trève aux luttes des partis. Le cabinet a dressé, en même temps, la l'este des di-verses lois d'affaires que le Partiem at ferait bien de discuter en vue d'améliorer la condition des populations ouvrières et des populations rurales, et de porter le ede aux souffrances de l'industrie et de

l'agriculture. Si nous avions à tracer le programme des réformes économiques qu'il fandrait accomplir pour le bien-être des maases et la prospérité du pays, nos idées libérales et progressistes sont trop larges pour nous contenter des limites relativement modestes où s'enferment M. Tirard et ses collè-gues ; mais enfin, même dans ces propor-tions étroites, il y a là un champ assez étendu d'études et de travaux pratiques. Si la Chambre étaitassez raisonnable pour s'y consarrer résolument, il est certain qu'elle ferait une œuvre d'évidente utilité générale et qu'elle mériterait bieu de

l'opinion. Mais, la Chambre raisonnable! L'espérez-vous? Pour nous, nous ne le croirons que lorsque nous en aurons les prouves les plus décisives. Nous risquens fort de les

attendre longtemps.
On l'a bien vu jeudi à la lecture de la Déclaration gouvernementale. Cola a été accueilli avec une indifférence inouje, on pourrait dire avec un étrange sentiment d'ennui. Vous connaissez la physionomie de la Chambre chaque fois qu'on lui parle d'affaires sérieuses. Elle est distruite; elle écoute à peine. Les orateurs parlent, pius ou moins doctement, au milieu du sileuce et de l'inuttention universelle. C'était jeudi le même aspect. Que voulez-vous? Cette Chambreest ainsi faite: illui faut des mets pimentés pour la mettre en goût. Le pot-au-feu domestique lui est absolument fastidieux.

On a donc écouté tant bien que raal l'énumération des projets peu passionnants que M. Tirard se propose de soumettre aux représentants du pays, si on lui en laisse le temps. Ah! certes, personne ne songe à lui faire obstacle, et, sur ces paisent sibles questions de faillites, de Code rural, de travail des filles mineures dans les usines, les débats ne seront pas orageux. Non seulement la concentration républicaine, mais la concentration unanime fera d'elle-même. Seulement, soyez bien sûrs que, ce tranquille travail étant fort ennuyeux pour la plupart des agités et des agitateurs de la Chambre, on suscitera une foule de discussions irritantes qui rompront bruyamment la monotonie des séances d'affaires et fourniront l'occasion de nouveaux combats et de nouvelles

Et pourtant, nous le rép tons, le ministère a mille fois raison de convier les pou-voirs publics à l'examen des problemes économiques et sociaux, qui, loin de diviser les partis, peuvent les réunir dans une pensée de paix et de prospérité publique. Sur ces questions fondamentales, ildevrait ne plus y avoir ni Droite, ni Gauche, ni ervateurs, ni radicaux, mais un grand parti d'intérêt national, où tout le monde. sans rien abdiquer de ses principes ni de

ses espérances politiques, concourrait

loyalement au bien du pays.

Mais nous rêvons, et le gouvernement rêve aussi, en s'imaginant que la sagesse, le bon sens, le dévouement l'emporteront jamais sur les passions et les entraîne-ments de l'esprit de parti.

En fait de réformes, on ne veut que celles qui peuvent tout bouleverser; on fait fi de celles qui n'ont d'autre mèrite que d'être rationnelles et pratiques.

Eh! citoyens, quel avantage aurez-vous procuré à la Fracce, à la France laboprocure at Prace, a la Prance la rieuse et pacifique, qui ne peut vivre que par le travail, le crédit et sur tout le repos, quand vous aurez séparé l'Egliseet l'Etat, c'est-à-dire déchaîné.avec plus de fureur que jamais les haînes religieuses? quand vous aurez décrété l'impôt progressif e teit fuir à l'étrauger le capital national! rait fuir à l'étranger le capital national ! quand vous aurez établi l'autonomie com-munale et porté un coup mortel à l'unité nationale? Tandis que de bonnes lois sur le commerce, l'industrie et l'agriculture, ces mamelles de toute société régulière, répandraient partout l'aisance et dévelop-peraient au profit de tous, travailleurs et capitalistes, producteurs et consomma-teurs, tous les éléments de l'activité et de

teurs, tous les elements de l'activité et de la richesse générale.

H'élas! que de temps il faudra encore pour que ces vérités deviennent des réa-lités! N'importe! malgré le peu d'écho qu'elles ont rencontré à la Chambre, il est bon que le gouvernement les ait dites, même sens especie de révesir. même sans espoir de réussir.

LES PARTAGEUX

Cinq anarchistes viennent de faire l'application pure et simple de leurs doctrines; ils sont entres sans façon dans un restaurant de Paris, se sont faitservir un copienz diner, qu'ils out arrosé de bon vin, puis quand le quart d'heure de Rabelais a sonné, ils ont déclaré qu'ils n'avaient pas un sou pour payer l'addition.

Traduits en police correctionnelle, ces disciples de Proudono out plaidé pour leur acquittement, alléguant que leurs principes socialistes leur donnaient le droit de boire et de mauger aux dépens des bourgeois, qu'ils entendaient vivre sans travailler et que la societ devait les nourric.

Ils ont ajoute qu'ils étaient plus de 40,000 dans desemblables idees, et qu'aussitôt en liberté ils recommenceraient.

oceraient. recommenceratent.

Le tribunal, coavainca sans doute, par ce bon raisonnement, les a condamnés à être nourris pendant trois mois aux frais de l'Etat dans une raison cultulaire.

pendant trois mois aux frais de l'Etat dans une prison cellulaire.

Il se peut qu'après avoir goûté quelque tetaps de ce regime de peusionnaires, ils trouveront que peiner peur gagner librement sa vie, vaut en somme, encore mieux que d'être soumis aux travaux forcès et, qu'en fin de compte, c'est folie de vouloir changer la societé de foud en comble.

Mais ce qui pourrait convaincre encore mieux les partageux, de la sottise de leur système, ve serait de l'appliquer à leur détriment. En effet, si pauvres qu'ils soient, ils possèdeut toojours quelque chose. Que diraient-ils si on leur volait, en vertu de leur théorie, ne fût-ce que leur pipe? Ils seraient les premiers à crier à l'iniquité et à réclamer la justice.

Ils comprendront encore mieux que l'on ne doit pas faire aux autres ce qu'on ne veut pas souffrir

Ils comprendront encore mieux que l'on ne doit pas faire aux autres ce qu'on ne veut pas souffirs soi-même, si leurs adeptes détournaient leurs ontils, leurs vêtements, ou dérobaient le morceau de pain qui nourrit leurs femmes et leurs enfauts. Dans le monde tout se touche; l'on ne peut pas saper une des bases sociales sans que les petits en pêtissent d'ordinaire plus que les grands.

Le jour où le droit de la propriété ne sera plus assuré aux millionnaires, il sera illusoire également pour l'ouvrier qui aura à la sueur de sou front, économisé cent francs pour élever ses enfants et préserver sa famille des atteintes de la misère.

misère.

Si, par impossible, le vœu des anarchistes pouvait s'accomplir, et qu'on partagràt aujourd'hui en parts égales tout le patrimoine de l'humanité, cette égalité ne durerait pas viugt-quatre heures; les industrieux auraient déjà le lendemain accru leur petit capital, les paresseux et les débauches

l'anrajent amoindri, les malades, les infirmes, les fa'bles de corps ou d'esprit l'auraient diminué ou perdu, et les hommes se retrouveraient bientôt divisés en deux catégories: ceux qui ont intérêt à défendre les biens qu'ils possèdent et ceux qui tâchent de les leur ravir.

S'imaginer changer cet état de chose, c'est aussi insensé que do vouloir prendre la lune avec les dents.

LE CONFLIT AUSTRO-RUSSE

Malgrò tout notre dèsir de ne pas voir les choses en noir, et bien que nous ne paissions pas encore croire que la paix du monde soit troublé», nous sommes bien obligés de dira que les affaires austro-russes s'embrouillent de plus en plus.

La provocation de l'Allemagne et la politique agressive que vient d'adopter l'Autriche et qu'elle a affichée, hier, dans le Fromdenblatt ont produit, en effet, le résultat que l'on desirait sans aoute à Berliu et va probablement précipiter le denouement.

L'arti de de l'Invalide rus e, a produit à Vienne,

L'arti ile de l'invalide rus e, a produit a vienne, une vive impression.

Le journal russe fait remarquer que, fans le cioq dernière samées, l'effectif de paix de l'armée allemande a été augmente de 65 bataillons et 384 pièces de canon, et que, dans la même période, l'effectif des troupes allemandes à la frontière de Russie a été renforcé de 24 bataillons, 27 batteries et 15 escadrona.

L'Invalide russe ajoute:

Denuis 1878, l'Allemagne a construit dans l'Est,

et 10 secarons.

L'Inoulide russe ajoute:

Depuis 1878, l'Allemagne a coustruit dans l'Est, 4,850 kilomètres de chemins de fer; Il lignes allemandes peuvent transporter à la frontiere de Russie, des troupes que l'on peut débarquer et concentrer aur cette frontière dans 10 stations centrales.

L'Allemagne a en outre créé des places fortes de première classe, avec camp retranché, à Thorn, Posen, Danizig et Koenigsberg, et elle a l'aitention d'en créer aussi une a Graudenz.

L'Autriche a ajoute aux 23 divisions d'infanterle qu'elle possédait, 9 autres divisions et landwehr ou de honveds. Les troupes de la Galicie ont été augmentes l'an dernier de 18 escadrons et 13 batteries. Toutes les batterles de cette province ont été pourvues d'un attelage complet. Dans la partie de l'Autriche-Hongrie qui peut être le théâtre d'une guerre entre les Autrichiens et les Russes, on a construit, depuis 1878, 4.500 kilomètres de chemins de for, avec quatre embranchements conduisant à la frontière de Russle.

Six chemins de fer antrichiens peuvent actuelle.

Russie.

> Six chemins de fer autrichiens peuvent actuellement jeter en Galicie des masses de troupes auxquelles neuf stations de concentration permettront de se porter randement à la frontière russe. A Lemberg, Przemysl. Jaroslaw, Dembitza, Riaschew et sur d'autres points, on a déja construit de nombreux baraquements pour les troupes autrichiennes, et on y établit de vastes magasins de vivres.

• Les places fortes de Przemysl et Cracovia ont été transformees en camps retranchés.

L'article continue l'énumération des forces en presence, et se termine par ces mots :

presence, et se termine par ces mots:

« Mais les militaires russes, qui sont sans inquiétude au sujet du dénouement final de la lutte, alors même que toutes les forces réunies de la Lique de paix marcheraient contre la Russie, reconnaissent neanmoins hautement que la défense du territoire russe n'est pas encore assurée et que, si la Lique de paix et juge autorisez à développer ses meaures de défense et même à mettre certainez portious via territoire russes sous la portée du tir de leurs torts extrémes, la Russie a, elle aussi, le droit inconsiestable de veiller às a défense et de prendre toutes les mesures nécessaires pour sauvegarder l'intègrité de son territoire et son honneur.

Cette note a produit à Vienne un effet déplora-Gette note a produit à Vienne un effet deplora-ble. L'opinion générale est que la guerre n'est plus qu'une question de jours si l'Autriche et l'Al-lemagne ne se décident parà adopter une politique plus pacifique. Ce n'est pas seulement dans le monde politique que cet article produit une énor-me émotion; il a provoqué à la Bourse une véri-table débàcle. Tons les fonds, principalement les rentes autrichieunes, ont subi de fantastiques de-préciations.

La mauva ise impression causée par les explications de la feuille militaire russe a pervisté aujourd'hui.La Bourse en a été très affectée : toutes
les valeurs ont subi un véritable effondrement.
Les journaux de Vienne et de Pesth, de leur
côté, ont manifesté, ce matun, de telles craintes et
les ont exprimées, sur un ton si féssimiste que le
public, en général, en a éte fort alarma. Dans les
milieux politiques, cependant, on raisonne avec
sang-froid et on ne se laisse pas entièrement à
une panique très peu justifiée.

Dans la journée d'atileurs on a reçu un résumé
d'un article du Journat St-Pétersboury, dont le
sens très pacifique était de nature à chasser les
appréhensions d'une aggravation de la situation,
mais on n'a été qu'à moitie rassuré et on n'a eu Vienne, 16 décembre.

d'ironie dans le langage de l'organe de la chancellerie russe.

Ce qui semble préoccuper les esprits, c'est la
question de savoir si l'autorité militaire russe
continuera à envoyer des troupes à la frontière.
Sur cé point, des reuseignements recueillis à des
sources russes autorisees permettent d'affirmer
qu'il n'y a pas lieu de concevoir d'inquiérade.

Bienent andu aucun régluent ne sera déplacé,
mais aussi on ne veut à St-Pétersbourg, donner
lieu pits longtemps à des suppositions d'arrièrepenses belliqueuses, et tout mouvement de troupes vers la frontière est dejà suspendu. Les mêmes
renseus aments confirment ce que l'on sait des
sentiments pacifiques du carret du Cabinet russe.
Les efforts de ce dernier tendraient platôr, en ce
moment, non pas à renouveler la tripie ou quadruple alliance, mais à chercher les moyens honorables d'écarter les causes d'un conflit éventuel, en
régiant la question bulgare.

Jasqu'à ce jour, quoiqu'on en ait dit, es pourparlers ont cu lieu uniquement en dehors du cabina de Vienne et rien n'a pu encore sorit de ces
conaiges de vues, soit que les engagements ou les
conditions imposes de part et d'autre fuseaut trop
lourds, soit qu'on ne parviut pas à vainere certaine médiace réciproque presque insurmontable,
Si de desir d'en finir avec la Bulgarie existe
réellement à Saint-Petersbourg, sans aller cependant jusqu'au sacrifice d'interetts généraux conside la Russie.

On cite le mot authentique prononcé réciament
par le prince de Bismarck, devant un diplomate

côte à espèrer vaincre l'attitude pieine de froideur de la Russie.

On cite le mot authentique prononcé récemment par le prince de Bismarck, devant un deplomate russe: « Nous voulous vous avoir, nous vous aurons. » Toutefois de ce qui précède, on n'en est pas encore là ét l'opinion qui paratrèglerà St-Pèters-bourg est que le procédé employé par le cabinet allemand, en soulevant l'incident actuel entre l'Antriche et la Russie ne pent guère favoriser le rapprochement désicé.

Le journaux n'ont pas en le temps d'apprécier, ce soir, l'article du Journal de Saint-Pétersbourg. Cependant la Nouvell: Presse dit, en y faisant allasion, que si les armements de la Russie ne vissont qu'au maintien de la paix, on sa demande comment cette déclaration peut s'axeorder avec les évenements sur la frontière. On serait tente de crire, ajoute la feuille viennoise, que le ministre des affaires étrangères cherche à mitiger dans son organe les énoncations contenues dans le journal du ministre de la guerre.

Pour le Wiener allgemeine, le langage énigmatique et ploin de contradictions du Journal de St-Pétersbourg n'est pas le langage d'une cons-

Pour le Wiener allgemeine, le langage énigma-tique et plein de contradictions du Jouval de St-Pétersbourg n'est pas le langage d'une cons-cience nette et d'un esprit bien intentionné. Lorsqu'on veut donner des éclairossements sincères, dit-il, et arriver à une entente, ou se aert de paroles plus claires pour faire valoir son droit et on évite toute ambignité.

REVUE DE LA PRESSE

Toute la presse retentit du douloureux scandale de Nice. Il s'est trouvé, dans l'armée, un jeune sous-officier capable de trahir son pays, en offrant, contre argent, à l'Alleson pays, en ourant, contre argent, à l'Alle-larne, des renseignements précieux. L'Alle-nagne les acceptait, paraît-il, c'est son rôle.

anne, des renseignements précieux. L'Allenague les acceptait, paraît-il, c'est son role.
On aimerait à savoir cependant si le consul
allemand à Nice n'a point trempé dans ces
odieux tripotages:

«In efaut pas oublier, dit le Soleil, que l'heure
est critique et que le calme relatif de moment
peat être subitement interrompa et faire place à
tous les fracas de la guerre. Partoul. en Europe,
on s'observe; partout les soldats ont l'arme au
pied. Les premiers coups de canon sernat peutêtre tirés avant les premières feuilles du prochain
printempe, et la situation est tellement troublée
que nul ac saurait dire où retentiront les premières détoations. Et c'est dans des circonstances
aussi particulièrement graves, où le sort de notre
pays peut être en jeu dès les prochaines aurores,
que des révelations aussi horribles surviennent et
causent partout un profond sentiment d'angoisse.
Pour rassurer l'opinion publique si vivement
èmue, on dit que le sous-officier n'a pas mené son
crime jusqu'au bout, et qu'aucun secret important d'armement n'a été divelgaé. Si c'est vrai,
tant mieux pour nous mais tant pis pour le coupable Il n'y aarait pas, j'imagine, de circonstances atténuantes pour ce qu'il aurant fait; il ne
saurait y en avoir pour ce qu'il aurant fait; il ne
saurait y en avoir pour ce qu'il aurant fait; il ne
saurait y en avoir pour ce qu'il aurant fait; il ne
saurait y en avoir pour ce qu'il aurant fait; il ne
saurait y en avoir pour ce qu'il aurant fait; il ne
saurait y en avoir pour ce qu'il aurant fait; il ne
saurait y en avoir pour ce qu'il aurant fait; il ne
saurait y en avoir pour ce qu'il voulait faire.
L'exemple le plus terrible ne sera jamais trop se
vère pour lui, ni trop instructif pour ceux, s'il y
eu a, qui seraient teutés de l'imiter.»

LAutorité fait de tristes réflexions : « Ce qu'il faut retenir de cette lamentable his-toire, c'est que de telles pensées puissent hanter

la corvelle de nos soldats. C'est à un pur hasard que l'en doit la révélation de la trahison de l'adju-dant Chatelain. N'est-ce pas une raison suffisante pour supposer que ce que Chatelain a fait, d'autres l'ont pu faire aussi avec plus de prudence et non moins d'infamie?

l'ont pu faire aussi avec plus de prudence et non moins d'infamie?

> Voyez-vous, les affaires d'Audlau et Caffarel avaient déjà une bien mauvaise odeur; l'affaire de ce lieutenant-colonel de Rouen, qui se coupait l'autre jour la gorge dans sa prison. n'était pas faite non plus pour rassurer nes angeisses patrie-tiques; les révelations de l'affaire Onateian sont à leur tour un mauvais présage. Il y a quelque chose chez nous qui se détraque. Ce qui a fait longtemps notre force et notre esperance, c'est que nous nous plaistons à la considérer, nen pas seulement comme inaccessible, mais comme réfractaire à toute dée de corruption et de souljure; que dire et que peuser désormais, si la foirobuste qui soutenaient nos cœurs et ranimait notre espoir nous a fait défaut? Cette noble armée française, que nous croyions protègée par ellemème contre la pourriture ambiante, subt, elle aussi, le contact de l'infection morale que nous avons dit, hier, qu'on avait parlé pour

Nous avons dit, hier, qu'on avait parlé pour la première fois de la dissolution à la tribune. M. Dugué de la Fauconnerie écrit à ce sujet la lettre suivante au Gautois:

Mon cher directeur,
Quand j'ai porté, hier à la tribune la question de la dissolution, la droite a dit: «Très bien!» parce qu'elle comprend à merveille que le pays a par-dessus les oreilles des hommes qui le gouvernent, et la gauche m'a criblé de ses interruptions et de ses épigrammes, parce qu'elle a le même sentiment.

et de ses apigrammes, parce qu'ene a la inement sentiment.

Aujourd'hui, j'ai lu attentivement tout ce que les journaux ont dit de mon ordre du jour: les journaux conservateurs ont éte unanimes à le trouver parfait: les journaux républicains l'ont trouvé ridicule.

Que conclure de tout cela, sinon que, comme je l'ai dit à la Chambre, nous attendons avec con-flance le jugement de la nation, et que les répu-blicains le redoutent.

» Il failait le demontrer : c'est fait.

» Tout à vous cordialement.

« Dugué de la Fauconnerie. »

SENAT

(DÉPÉCHE DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER) Séance du vendredi 16 décembre 1887 Présidence de M. Teisserenc de Bori, vica-président

La séznce est ouverte a 2 heures. Les douzièmes provisoires

Les uouziennes provisoires
M. Tirard, ministre des finances. —J'ai l'honneur
de déposer, sur le bureau du Sénat, un projet de loi,
portant ouverture de crédits proviseires sur l'exercice
de 1888 pour les mois de janvier, février et mars. Je
demande l'urgence.
L'urgence est déclarée. Le projet est renvoyé à la
commission des finances.

La Bourse de Commerce de Paris

La Sonat adopte un projet de loi relatif à la Bourse du Commerce de Paris.
M. Georges Martin. — Le gouvernement déposera-t-il bisutôt le projet de loi davilné à réformer la législation sur les expropriations?
M. Loubet, ministre des travaux publics. — Le projet de loi est en préparation et sera très prochainement déposé.

Suspension de la séance

La séance est suspendue à 2 h. 35. La séance est reprise à 3 h. 10.

Le traité franco-italien

M. Guichard lit son rapport sur le projet de loi latif au traité de commerce france-italien. relatif au traité de commerce france-tunieu. La discussion immédiate est prononcée. M. Gresneau. — Le traité qu'on nous propose proroger est désastreux. Il faut donner sécurité

proroger est desastreux. Il last donner securite au travail en n'ouvrant pas à nouveau une série de négociations sans terme. Je demande le rejet de l'ar-

pavairen in ouveau mais d'une sirapie por de l'article ler.

M. Guichard, rapporteur. — Il ne s'agit pas de
faire un traite nouveau mais d'une sirapie prorogation. Il faut accorder des délais pour entamer une
nouvelle ségociation.

M. Buffet. — M. le ministre des affaires étrangères peut-il nous dire si le Parlement lialien a donné,
à son gouvernement, le droit de prorogar le traité et
si les six mois demandes sont destinés à élaborer un
nouveau traité. Peur moi, je m'oppose au renouvellement.

M. Flourens, ministre des affaires étrangères. —
Si le projet proposé par le gouvernement français est
adopté, le Parlement donnera certaiaement son autorisation au gouvernement Italien. Si, au contraire,
il est repoussé, on se trouvers en présence d'une
guerre de tarifs redoutable.

M.Paris. — C'est l'Italie qui a dénoncé le traité! Et
non seulement elle ne s'est pas contentée des maintnir son tarif général, mais encore elle l'a relevé pour

établir des barrières. Il faut repousser la prorogation

établir des barrières. Il faut reponsser la prorogation proposée.

M. Dautresme, ministre du commeres. — En rappeiant qu'une guerre de tarits pourrait être functé à la France, je ne suis pas suspect d'approuver les conditions du traité. On sait, en effet, que je suis un pretetionniste invétéré ; mais je suis d'avis que nous devons, avant tout, épuiser tous les moyens de conoillation.

M. Pouyer-Quertier. — Je demande au Sénat de rejetar l'article ier. Nous resterens armés avec les articles 2 et 3, c'est le seul moyen d'amenar les tallens à queique chose de raisonnable.

M. Tirard, président du consell. — Le vote de l'article ler permettra seul d'entamer les nagociations. Je demande le vote de la loi toute entière.

Far 152 voix contre 103, l'article ler est adopté.
Les autres articles de l'ensemble du projet sont en utile adeptés.

La prorogation des surtaxes d'octrol Le Sénat vote ensuite un projet de loi relatif à la prorogation des surtaxes d'octrol.

M. Faye, ministre de l'instruction publique. — J'ai l'honneur de déposer sur le bureau du Sénat un projet de loi, relatif à l'ouverture d'un crédit pour les monte-charges de l'Hôtel des Postes. Les douzièmes provisoires
La séance est suspendue à 4 h. 35 et reprise à

M. Halgan. — Le cabinet actuel eût pu poser la question de confiance pour le vote des deuzièmes pro-

question de confiance pour le voccues au visoires.

M. Tirard. — Je crois qu'il eût été inconvenant de po.er la question de confiance sur un vote obligateire pour tous ceux qui ne veulent pas entraver la marche ces affaires publiques.

Il est procedé au serutin public.

Le Sénat, par 249 voix, sur 249 votants vote les douzièmes provissires demandés.

Ume légation à Tokio

Umo légation à Tokio
Le Sénat adopte ensuite un crédit de 150,000 france
demandés pour l'installation d'une légation à Tokio.
La séance suspendue à 7 h. et reprise à 7 h. 10, est
renvoyée à demain à 2 heures,

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)
Présidence de M. FLOQUET, président

Séance du vendredi 16 décembre 1887 La séance est euverte à 2 heures.

M. Dugué de la Fauconnerie. — J'étals absent, hier, au moment où M. Sabatier m's traité d'orateur naturaliste et de reponssé du suffrage universel. Quand j'ai parlé des animaux et de l'arche parle-mentaire, je n'ai entendu faire aucune personnalité.

mentaire, je a 'ai entendu iaire aucuse passanamentikires.)
D'autre part, j'ai été 14 fois candidat dans mà vie ei je n'ai été battu qu'une fois, c'ast lorsque je me suis présenté cemme candidat républicain. (Rires prolongés et applaudissements à éroite.)
La Chambre adopte le projet, modifié par le Sénaf, et relatif au cumui et aux incompatibilites parlementaires.
L'Hôtel des Postes à Paris

L'Hôtel des Postes à Paris

M. Henry Maret. — Je demande l'argence sur un projet, tendant à ouvrir un crédit de 296,000 fr. destinés aux monte-charges de l'hôtel des Postes.

L'urgence est déclarée.

M. Jolibois. — Il y a de graves responsabilités encourues, par la confection défectueuse de l'Hôtel des Postes. On a distribué, ce main, le rapport. Comment veut-on qu'une discussion sérieuse s'engage. (Très-bien. Très-bien de l'instruction publique. — Les monte-charges qu'ont coûté 600,000 francs ne peuvent fonctionner. Il y a assurément de graves responsabilités; les tribusaux décideront. La question est de savoir s'il faut attendre leur arrêt pour laugurer un monument out a coûté 18 millions et qu'est aujourd'hul completément terminé.

Voix nombreuses. — Dites: marqué. — Osl, out. Les art. let 2 sent adoptés.

M. Gamivet. — Je demande qu'on ajoute un article additionnel, invitant le ministre à rechercher les responsabilités encourues et à en rendre compte au Parlement. (Très bien, très bien).

M. Rouvier. — Bien que le 1-rojet ait été déposé par l'ancien cabinet, je ne m'oppose pas à l'adoption de l'article additionnel de M. Gauivet.

Cet article est adopté sinsi que l'ensemble du projet, par 395 voix contre ll.

La fixation des dépenses de la Chambre des députés

L'ordre du jour appelle la discussion du projet per-tant fixation des depenses de la Chambre des dé-

putés.

M. Versigny, rapporteur. — MM. les questeurs avaient demandé un crédit supplémentaire de 100,000 fraucs pour la réfection de la salle d'attente du pablic. Mais la commission de comptabilité n'a pas ra-tiés ac grédie.

infiè ce crédit.

M. Margaine. — Les évènements récents ont démentre la nécessité d'écarter l'entrée du public de

montré la nécessité décarter l'entrée du public de l'entrée réservée aux députés, M. Dugue de La Faucomerie. — On n'a jamais fait cels sous les tyrans, (Rires.) M. de Cassagnac. — La nouvelle salle ne mettra pas les députés à l'abri des tentatives d'ungou. Il faut se garder de l'affolement et ne pas s'entourer de for-

BOURSE DE PARIS

du samedi 17 décembre

Cours communiques par le CRÉDIT LYONNAIS Agence à Roubaix, rue de la Gare, 2.

Cours	PALEURS	d'ouv.	de 2 h.	de clôt.
proced.				
	Fonds d'Etat		1	
67 45	3 010 3 010 amortiseable 4 12 1883.	81 40	81 42	51 07
95 40	3 on amortiseable			85 10
207 70	4 1/2 1893	107 65	107 65	107 50
57 216	4 1/2 1893 3 0/0 Portugais Italien 5 6/0 Exterieure 4 0/0 Exterieure 4 0/0 Egypte 6 0/0 Turc 4 0/0 Obligations du Trésor Russe 1870 5 0/0	[97	57 13118
47	Italien 5 610	97 10	97	96 50 67 111 72 114
62 314	Exterieure 4 010	67 314		67 111
29 114	Hongrois 4 010	79 3 8		72 114
275	Egypte 6 010	371 .	373	370
14 05	TRIC 4 010	14 05		13 97
	Obligations du Tresor.			10) 10
	Russe 1870 5 010	** **		
	Bons de liquidation 5 010	*** **		534
	a Cradit			
4300	Societes de Creux Banque de France Banque de Escompte. B. Paris et d. Pays-Bas Banque Parisienne. Credit Mobiler Credit Mobiler Societé generale. Banqu J. R.P. Pays-Aut. Banque Ottomane. Cred. Mobiler Espage.		460	4280
463 75	Banque d'Escontpte	112	460	769
779	B. Paris et d. Pays-Bas	212		
	Banque Parisienne		1110	1396 25
1410	Credit Foncier	1412 50		
	Credit Mobilier	576 23		572 50
575	Credit Lyonnais	210 2		453 75
*****	Société generale		1	44: 75
	Banq. J. R.P. Pays-Adt.	508 7		
.509	Banque Ottomane	000 4.		000
*** **	Cred. Mobilier Espage.			
			1357	1550
1555	Nordact.	1331 3		1242 50
	Paris-Lyon-Medit . "		1001	
	Est	1		
100 00	Ouest	1		
	Orleans			
*** **	Nordact. Paris-Lyon-Médit Est Ouest Orléans L'idi			1
	Sociétés diverses	2097 5	2097 .	2962 50
2097	Suez,	8097 3		
1365	Gaz Pasisien	1380 .		
	oitures			
	Olanibus	560 :		460
	Rio-Tinto	316 8	3	
350	Panarad	1 0.0	1	1
	Obligat. Foncières			323 50
	10° (D)	1 ::: :		
	560 176 u.b 4 070 1858	1		
	4 010 1858			
	commun.3°[1		. 1 282 50
*** **		1 :::::		.1 475
				1
	Obl. de Ch. de f. Fr.	1	1	403
	Nord			
	. Paris-Lyon-Mont.Zoji			
				000 50
	. Ouest 3 010			(0)
	Ouest 3 010 Orleans Midi 3 010	111 :		023
*** *	Mid1 3 010			
	. Nord-Est Boue-Guelma	1 ::: ;	1 77.5	.1 .635

 — 1876 Marseille	 ::	::		516 338	
Lyon	 ::			95	2
 Roubaix-Tourcoing		• • • •	::	105 46	
Obligations div. Départem, de la Seine,					
 Gaz de Paris					*
			- 11		
 Ob. fonc. Russie (4°, 5°)				375	:

	fil	téléphonique	spéc	ial)
		YALEURS	Compt.	Cours
Lille 1860,	remb	oursable à 100 fr	1	105
Lille 1863,	remb	oursable a 100 fr		512
Lille 1803,	remb	oursable a 500 fr	1 ::::::	512
Lille 1884.	oblig	ations de 400 fr., 200 payés	412 23	411 3
Armentie	res		478	478
Armentie	res 18	79		
Roubsix-	Tourc	., remb. à 50 fr. en 55 aus		
Tourcoing	1878	oursable à 100 fr		105
Amiens,	cent d	u Nord	105	105
Caisse de	Lille	(Verley, Decroix et C		626
-		» act. nouv.)}	515
C. de Rou	b. (De	ecroix, Vernier, Verley Co		
Caisse d'I	BC. E.	. Thomassin et C., act. and		
-		- (act. m.), 250 ir. p		548
Caisse Pl	atel et	Co		350 550
Crédit du	Mond	l, act. 500 fr., 125 fr. payes	423	
Comnt of	222.222	Davilder et C. act. 1.000 fr		
Gar Ware	YOU THE CO	s. ex-c. n. 37, act. 500 fr. p		511
Le Nord	aggur	act. de 1.000 fr., 250 fr. p		1840
Iln Gen	dw No	rd. act. de 500 fr., 125 fr. p		425
Union Li	a. du l	Nord, act. de 500 fr., tout p		320
Banque r	eg. du	Nord, & Roub., act. 500 fr		500
Compt	Fac d	Co, à Tourc., act. 500 fr.,t.p lu Nord, à Roub., 250 fr., p		
Soc Stass	DY -A	rras(a.us.Grassin),500,t.p		155
Tramara	re din	Départ, du Nord (ex-c., 7.)	
Caisse co	mm.d.	e Bethune A. Turbiez et C	11	500
Jardin Ze	ming.	de Lille, act, 500 If., 250 I.C		420
Soc.an. L	ille et	Bonnières, act. 1,000 fr., t.p		2065
Soc. des	ourn.	réunis, act. 500 fr., tout p		3125
Blache-S	MIRL Y	aast		205
Obligatio	na No	nord mboursables à 450 fr	1	400
Fivek-Li	le re	mboursables à 450 fr		467
Timon Li	niere	du Nord (oblig, hypet, 300		252
		s (1 à 2,000), remb. à 300 fr		. 440

ACTIONS	Cours complets	
Aniche (Nord) le 12e. Anzin 100e de denier Blanzy (Saône-et-L.), p. (30.000 act.) Bruzy (Pas-de-Calais)	1290 1320 9302	
Bully-Grenay le 6e. Carvin Courcelles-lez-Lens. Courrières Campagnac.	1215 1215 150 25350	
Douchy Douaisienne (act. libérée 500 fr.). Dourges Escarpelle (Nord)	150 1895 145 6350	
Epinac Ferfay (Société anonyme) Lens Lières (actions 500 fr. libérees)	795 760 20025 47	
Lièvin. Lys supérieure. Meurchin. Marles 30 0/0 part d'ingénieur. Rêty, Ferques, Hardinghem. Sincey-le-Rouvray.	2325	
Sincey-le-Rouvray. Thivencelles, Fresnes-Midi Vicoigne et Nœux. OBLIGATION	15900	
Mines de Blanzy (1868, remb. à 500 fr. — de Blanzy (1886, remb. à 500 fr. — Béthuke 1881, remb. à 500 fr.	r.)t.p 1285	

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

Cours précédent	VALEURS	du jour
81 40 . I. 82 40 . I. 85 40 . I. 107 35 . I.	3 0/0 nouveau	
núnû		IATIN

UNTUIND THANKAPHIYUD

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Un épouvantable désastre en Chine Londres, 17 décembre. — Une dépêche de New-York dit que l'on a reçu de San Francisco des nouvelles de Chine annonçant de terribles inonda-

tions.

Le fleuve Jaune aurait débordé et aurait inondé
Le fleuve Jaune aurait débordé et aurait inondé

Les intentions de M. Carnot On lit dans l'Autorité :

« Veut-on saveir pourquel M. Carnet a choisi M. Tirard, entre tant d'autres, pour lui coniler la mis-sion de former le cabinet ? sion de former le cabinet ?

"Uniquement parce que M. Tirard fait partie, avec
Carnot, père, du conseil d'administration du
Siècle:

Siecle. »

« Ce qui prouve que l'influence de M. Carnot père est prépondèrante a l'Elysée, où d'ailleurs la conflance dans l'avenir règne peu.

« On disait hier, ouvertement dans les couloirs de la Chambre que si le Cabinet avait été renversé, M. Carnot se serait retiré. On citait même a ce sujet un propos caractéristique de Mme Carnot, la femme

Une lettre des députés de Saône-et-Loire à M. Carnol, en faveur des condamnés de Montceau-les-Mines.

M. Boysset, Simyan, Boullay, Loranchet, Prudon, Lacretelle et Guillemaut, députes de Saône-et-Loire, ont écrit à M. Carnot, president de la République, la lettre suivante : « Monsieur le président,

republique, la lettre salvante;

- Monsieur le président,

- Dans le cours de l'année 1884, plusieurs condamnation; ont été prononcées par la cour d'assisse de Riom contre les mineurs de Montecau-les-Mines (Sadne-et-Loire), àraison des évènements qui s'étaient produits en 1881.

- La plupart des condamnés ont retrouvé leur liberté, soit par suite de l'expiration des peines qu'ils avaient à subir, soit, par suite des mesures gracieuses dont ils ont été l'objet.

- Il n'en reste que trois aujourd'hul, retenus en prison pour quelque temps encore.

- Il semble qu'eux et leurs familles aient assez souffert et que l'expiation soit largement suffisante.

- Nous vous demandons, Monsieur le président, d'inaugu-er votre haute magistrature par une grâce, qui ser areçue avec une protonde reconnaissance.

- Vauillez agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments respectieux.

- Lorancestr; H. De Leckerfelle; PRUDON; LUCIEN GUILLAY; LORNOREST; H. DE LECKERLE; PRUDON; LUCIEN GUILLAY, députés de Saône-et-Loire.

Le général Boulanger à Paris

Le général Boulanger est arrivé hier à Paris, Le commandant du 13e corps vient prendre par aux travaux de classement, qui avaient été inter-rompus,il y a une quinzaine de jours. L'assassin de M. J. Ferry pris d'un accès de folie

de folie

Le médecin du dépôt, a prévenu hier, M. Atthalin, juge d'instruction, qu'Aubertin avait été pris
dans la matinée, d'un accès de folie. Il n'avait cessé
de divaguer, tenant les discours les plus incohéreats et frappant, à coups coups de poing, les murs
de sa cellule.

Dans ces conditions, le médecin ne croyait pas qu'on pût desormais interroger Aubertin.

On sait que l'instruction de cette affaire est close depuis avant-hier. Aubertin sera conduit aujourd'hui,à l'asile Sainte-Anne.

Le comte de Paris chez la reine Victoria Londres, 17 décembre. — Le comte et la com-tesse de Paris ont fait une visite à la reine Victo-ria, à Windsor. Au Congo - Pas de nouvelles de Stanley On mande Bruxelles au Journal des Débats :

« Un courrier du Congo, qui a quitté Léopoldville le 17 octobre et Boma le 14 novembre, est arrivé au-jourd hui à Bruxellea. « Il n'apporte aucune nouvelle de Stanley, ni de la stuation aux Stanley-Falls qui était fort troublée

rècemment.

Os commence à être un peu inquiet de l'absence de nouvelles de l'expédition Stanley, bien qu'à l'administration de l'Etat libre à Bruselles on déclare de décembre la rencontre du célèbre voyageur avec Ennin Bey. »

Les secrets militaires livrés par un sous-officier à l'Allemagne

Antibes, 17 décembre. — L'affaire Châtelain prend chaque jour, une tournure plus inquiétante, on assure qu'un officier délègaé par le ministre de la guerre arcivera très prochainement à Nice pour faire une enquête.

Les meaures militaires de l'Autriche

Vienne, 17 décembre. — Un nouveau consei aura lieu dimanche matin, au palais, sous la pré sidence de l'empereur.

M. Tisza, president du ministère hongrois, y assistera, ainsi que le comte Tasffe, chef du cabinet cisleithan.

Le ministre commun des fluances exposera les charges qui résuiteront, pour la monarchie, des mesures militaires arrêtées dans le conseil de mardi, et de celles qu'il s'agit de prendre encere.

J'apprends en effet, de bonne source que, poussé par la chancellerie allemande, de plus en plus pressante, le gouvernement a décidé d'augmenter les renforts qu'il a dèjà résolu d'envoyer en Galisie.

De nouveaux beraquements vont être construits le long de la frontière pour y recevoir des troupes nombreuses de cavalerie. Le mot d'ordre des feuilles officiesses est qu'on mite simplement la Russie parlaquelle l'Autri-che pas plus que l'Allemagne ne vout se laisser

La révolution en Bulgarie

Vienne, 17 décembre. — Le bruit a cours cette après-midi, qu'une révolution venait d'éclater à Sofia et que la ville était en feu.

Aucun renseignement officiel n'a confirmé ce bruit jusqu'à cette heure. On croit à une manceuvre de Bourse. Il est vrai cependant que la situation du prince Ferdinand est des plus critiques.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL

Conseil des ministres. - La clôture de la

Paris, 17 décembre, 1 h. 27. — Le conseil des ninistres s'est réuni, ce matin, à l'Elysée. Aucune

question importante n'a eté traitée.

La question du sous-secrétaire d'Etat aux colonies, a été ajournée à mardi.

On croit que la session sera close, ce soir, mais tard.

Révélations de faits invraisemblables à la commission d'enquête Paris, 17 décembre, 2 h. 05. — La commission l'enquête s'ajournera, aujourd'hui, jusqu'au 10

anvier. Hier, un individu a demandé à être entendu, en icant au'il raconterait des choses telles que celles dista, jusqu'actuellement n'étaient rien.
La commission a délègué MM. Desmons et de Frescheville pour l'entendre: mais les choese communiquées sont invraisemblables; néanmeins il a été décidé qu'une sous-commission compétente catendrait ce personnage.

SÉNAT

(De nos correspondante particuliers et par FIL EPROTAL) Séance du samedi 17 décembre 1887

Présidence de M. Humbert, vice-président

M. Loubet, dépose un projet de loi, relatif au sup-plémant des crédits supplémentaires du se vice des fourrages militaires. L'urgence est déclarée. Le reuvoi du projet à la commission des finances est ordonné. La séance est suspendu à 2 hey res 20 jusqu'à 3 houres.